



Ouvre ton grimoire pour faire le plein de savoirs

Rentrée 2020-2021

Info-Parents août 2020

Objet : Informations importantes pour la rentrée

Service de garde

Vous recevrez une communication de la part du service de garde quant aux nouvelles modalités mises en place lors de l'arrivée et du départ des élèves dans le courant de la semaine prochaine.

En effet, dans le but d'assurer la sécurité de tous, le nombre de visiteurs admis dans l'école doit être restreint au strict minimum. Nous vous informerons donc rapidement de ces changements que nous devons mettre en place.

Merci à l'avance pour votre collaboration et votre compréhension à ce sujet.

Port du couvre-visage et distanciation

Il n'y aura aucune distanciation prescrite entre les élèves d'un même groupe. Le port du couvre-visage est facultatif à l'intérieur de la classe. Il est toutefois obligatoire de le porter pour les élèves du 3^e cycle (5^e et 6^e années) lors des déplacements et dans les airs communs.

Pour les élèves du préscolaire et ceux de la première à la quatrième année, le couvre-visage n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé.

De plus, tous les visiteurs qui entrent dans l'école, incluant le SDG, doivent obligatoirement porter le couvre-visage et signer le registre des visiteurs.

Hygiène et nettoyage

Les lieux communs (corridors et toilettes) seront régulièrement nettoyés. Un horaire bonifié d'entretien est mis en place. De plus, toutes les poignées, interrupteurs, mains courantes, etc. seront désinfectés régulièrement par une équipe de désinfection.

En entrant dans l'école, tous les élèves et tous les adultes devront se laver ou se désinfecter les mains.

Dans les locaux de classe, du matériel de nettoyage et de désinfection est mis à la disposition des élèves et des enseignants.

Les périodes d'art dramatique et d'anglais seront données dans les locaux de classe.

Lorsqu'un local sera utilisé par des élèves provenant de différents groupes (bulles), il sera désinfecté entre chaque utilisation.

Le matériel spécialisé (éducation physique, art dramatique) sera désinfecté entre chaque utilisation.

Une fois sur place, des membres du personnel assureront le nettoyage des mains dès l'entrée et la bonne circulation des élèves. Des flèches indiqueront le sens de la circulation que les élèves et le personnel devront respecter.

Période du dîner

Les élèves qui mangeront à l'école devront le faire à même leur local de classe. Une période de jeux extérieurs est prévue pour tous les élèves dîneurs.

Bouteilles d'eau

Tous les élèves devront avoir une **bouteille de remplissage identifiée à leur nom,** car les fontaines d'eau seront utilisées pour remplir les bouteilles uniquement.

Vêtements d'éducation physique

Puisque les vestiaires seront fermés, les élèves devront s'habiller en vêtements de sport pour toute la journée lorsqu'un cours d'éducation physique est prévu à l'horaire. Nous allons privilégier les cours d'éducation physique à l'extérieur. Il faudra prévoir l'habillement de vos enfants en fonction de la température. Seuls les élèves du 3^e cycle pourront **se changer de chandail** à la fin de la période d'éducation physique. La classe servira de « vestiaire » en assurant une alternance entre les garçons et les filles.

En cas de pluie, les cours auront lieu à l'intérieur.

Casiers

Afin de diminuer les contacts entre les élèves et de respecter les normes de distanciation physique, prenez note qu'aucun casier ne sera attribué en ce début

d'année. Cela facilitera la récupération des effets personnels et les déplacements dans l'école.

Assemblée générale des parents

L'assemblée générale annuelle des parents aura lieu le mercredi 16 septembre. Elle aura lieu par visioconférence. De plus amples informations vous parviendront sous peu.

Protocole d'urgence COVID

Selon les directives de la Santé publique, chaque Centre de services scolaires et par la suite chaque école devront se doter d'un protocole d'urgence. Ce protocole vise à planifier et à prévoir les actions à entreprendre dans l'éventualité où des cas de COVID surviendraient à l'école. Nous vous tiendrons informés des mesures prises dans ce protocole dès que possible.

Liste d'effets scolaires

La liste des effets scolaires est disponible sur notre site web :

<https://jeanlemon.csdgs.qc.ca/>

À la suite de l'annonce du ministre, nous vous demandons d'ajouter à la liste des effets scolaires le couvre-visage. Il sera obligatoire pour les élèves du 3e cycle et recommandé pour les autres élèves.

Nous sommes persuadés que malgré les changements hors du commun, les choses se dérouleront pour le mieux. Sachez que nous n'hésiterons pas à apporter rapidement des modifications en cas de nécessité.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons une agréable rentrée scolaire.

« On planifie ce qui est prévisible, on gère l'imprévisible. »

Sylvie Beauchemin, directrice
Isabelle Joannette, directrice adjointe